

LE PROBLÈME CHARBONNIER EN WALLONIE

Classe de cinquième des humanités

REMARQUES PRELIMINAIRES

Cette leçon fait suite à « La mine et la métallurgie » prévue au programme des cinquièmes. Telle qu'elle a été présentée, cette leçon suscite deux remarques importantes :

- elle dépasse le cadre de 50 minutes imparti par le programme ;
- elle pourrait servir d'introduction à « La révolution industrielle ».

Dès lors il serait préférable de diviser cette leçon en deux parties et de l'étaler sur deux heures de cours :

- la première heure serait consacrée à voir simultanément les causes de fermeture des charbonnages et les conditions d'exploitation d'une mine (en se basant par exemple sur la coupe d'une exploitation charbonnière) ;
- la deuxième heure de cours serait réservée à l'étude des remèdes envisagés et des problèmes sociaux de reclassement de la main-d'œuvre.

Cette leçon n'a pas pour but d'étudier à fond le problème charbonnier, elle essaye d'en dégager les données essentielles et d'en faire une synthèse.

Cette leçon est surtout axée sur Liège, avec quelques emprunts à la situation dans le Borinage en ce qui concerne la restructuration et la reconversion ; en bref, c'est une vue schématique du problème charbonnier basée principalement sur la situation en Wallonie.

Les textes présentés dans cette leçon sont trop nombreux pour être utilisés en deux heures de cours ; de plus, certains se recoupent et se complètent ; libre choix est donc laissé au professeur qui sélectionnera les textes et les faits selon l'orientation personnelle qu'il veut donner à la leçon, selon ses affinités, l'intérêt local et le niveau intellectuel de ses élèves.

Les textes marqués d'un astérisque ont été utilisés dans la leçon d'essai.

I. Bibliographie

OUVRAGES DE BASE :

- DECHESNE Laurent, *Histoire Economique et Sociale de la Belgique*, Liège, Wijkmans, 1932.
- PARIAS Louis-Henri, *Histoire Générale du Travail*, Tt. IV, *La civilisation industrielle (de 1914 à nos jours)*, Paris, N.L.F., 1961.

OUVRAGES SPECIAUX, PUBLICATIONS ET EXTRAITS DE PRESSE :

- *Aspects internationaux des problèmes d'Economie Régionale*, Premier Congrès International d'Economie Régionale, Ostende, 1-7-1958, Bruxelles, Institut de Sociologie Solvay, 1959.
- DEGRYSE W., FAERMAN M., LIEBMAN-WAYSBLATT A., *Le Borinage, Bruxelles*, U.L.B. Institut de Sociologie Solvay, 1958.
- DELMER A., *Le charbon et l'acier belge sous le régime de la communauté européenne*, dans « *Rapport de la Semaine Internationale de Géographie de Bruxelles, du 3 au 10 août 1958* », Gand, Hoste S.A., 1958.
- GILLE Bertrand, *Lettres adressées à la Maison Rotschild de Paris par son représentant à Bruxelles*, T. I-II, dans « *Cahiers* » du centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, Louvain, Nauwelaerts, 1961, 1963.
- *Journal « Combat »*, hebdomadaire, 1961 à 1965, Liège, La Wallonie.
- *Journal « L'Opinion »*, hebdomadaire, 1959.
- *Journal « Wallonie Libre »*, mensuel, 1961.
- *Journal « La Wallonie »*, quotidien, 1965.
- *Journal « Le Drapeau Rouge »*, quotidien, 1965.
- LINOTTE LÉON, *Les manifestations et les grèves dans la Province de Liège de 1831 à 1914*, Inventaire sommaire des Archives de la Sûreté Publique de la Province de Liège, dans « *Cahiers* », Centre interuniversitaire d'Histoire contemporaine, Louvain, Nauwelaerts, 1964.
- *Le charbon belge face à l'avenir*, supplément à « *L'Agence économique et financière* », Bruxelles, AGEFI, novembre 1963.
- *L'industrie charbonnière belge*, « *Inventaire des Problèmes* », Bruxelles, FEDECHAR, 1959.
- *L'industrie charbonnière belge*, publications de la Fédération Charbonnière de Belgique, Bruxelles, 1956 à 1959.
- *L'industrie charbonnière belge*, dans « *Industrie belge en gros plan* », 12, Bruxelles, Editions de la Fédération des Industries belges.
- *Les régions du Borinage et du Centre à l'heure de la reconversion*, XXIX^e Semaine Sociale Universitaire du 6 au 10 novembre 1961, Bruxelles, U.L.B. Institut de Sociologie Solvay, 1962.
- PAQUER Roger, *Communication faite au 2^e colloque des Amis de l'Université de Louvain*, 7 juin 1964, dans « *L'Université de Louvain et ses Problèmes* », extrait du « *Bulletin des Industriels* », juin 1964.
- PERIN François, *La Belgique au défi, « Flamands et Wallons à la recherche d'un Etat »*, Huy, Imprimerie Coopérative, 1962.
- ROMUS Paul, *L'Economie wallonne dans la CECA*, dans *Nouvelle Revue Wallonne*, T. 3, n^o 4, juillet 1951, Editions du Congrès National Wallon.
- *Situation et perspectives économiques de la Wallonie*, 41^e semaine sociale wallonne du Mouvement Ouvrier Chrétien, Institut St-Berthuin, Malonne, du 2 au 4 avril 1959, Bruxelles, Semaines Sociales Wallonnes, 1959.
- *Statistiques de base de l'industrie charbonnière*, Bruxelles, Comptoir belge des Charbons, 1964.
- *Travail et condition sociale*, Ministère de l'Instruction Publique, Secrétariat Général de la Réforme de l'Enseignement Moyen, 1961.

- VANDENHEUVEL A., *Aspects techniques de l'Industrie Charbonnière Belge*, Annales des Mines de Belgique, 1958-1963.
- VANPAESCHEN Jacques, *Etat actuel de l'Industrie charbonnière dans le bassin de Liège*, dans « La Géographie », 16^e année, 1964, n° 2, Bruxelles, Robert Louis, 1964.
- VERCLEYEN Jean, *Histoire du charbon*, Bruxelles, Labor, 1965.

MANUELS :

- BOUILLON J., SORLIN P., RUDEL J., *Le monde contemporain*, dans « Histoire des Civilisations », Collection d'Histoire Louis Girard, Paris, Bordas, 1962.
- GENET L., *Le monde contemporain*, dans « Collection d'Histoire Hatier », Paris, Hatier, 1962.
- GOTHIER L. et MOREAU G., *Histoire universelle*, T. II, Liège, Dessain, 1957.
- HAYT Franz, *Du 17^e siècle à nos jours*, Namur, Wesmael-Charlier, 1961.
- MICHEL G., VAN DEN EYNDE M., DORCHY H., *Les temps modernes et contemporains*, T. II, Liège, Sciences et Lettres, 1958.

II. Matériel didactique

Carte stencillée du bassin houiller de Liège.
 Plan stencillé d'une coupe d'exploitation charbonnière.
 Calques pour écran lumineux :

- Diagramme du nombre de sièges en exploitation.
 - Diagramme des coûts de production à la tonne.
 - Tableau des fusions d'exploitation.
- Film personnel sur la situation des charbonnages et sur la reconversion industrielle.
- Documents sonores :
- Interview d'un mineur-surveillant de charbonnage.
 - Textes enregistrés (voir contenu de la leçon).

III. Méthode

Inductive, recherche de la matière au travers des films et interviews, vérification des données au moyen de textes et statistiques.

LEÇON PROPREMENT DITE

INTRODUCTION

*DOCUMENT : Film illustrant la situation des charbonnages.

*COMMENTAIRE :

« Au siècle dernier, la Wallonie s'est adaptée à une civilisation nouvelle, elle a mis les trésors de son sol et de sa main-d'œuvre au service de la Belgique dont elle assura la prospérité. L'industrie charbonnière se développa et prospéra, la multiplicité des puits d'extraction prouvait l'extraordinaire dépense d'énergie mise en œuvre pour augmenter le potentiel économique de nos régions...

Nos industries ont vieilli et, peu à peu, beaucoup d'entre elles sont mortes, victimes de la concentration mais aussi de leur inadaptation aux méthodes et aux formes modernes de production. Partout en Wallonie, le long de nos vallées et au flanc de nos collines, de sinistres squelettes d'usines abandonnées attestent cette ruine progressive.

Nos charbonnages, vidés de leur substance exploitable, ont dépéri, puis un à un se sont fermés. On ne compte plus, près des « terrils » qui restent là comme de lourds témoignages de tant de travail humain, les belles-fleurs définitivement immobiles et silencieuses. »

— Le problème est posé, nos charbonnages ferment leurs portes, une question se pose : Pourquoi ?

CORPS DE LA LEÇON

1. CAUSES.

***DOCUMENT :** Interview de Monsieur Marquardt.

— « Monsieur Marquardt, vous êtes surveillant de fond au charbonnage du Gosson à Montegnée. Cette entreprise va être fermée. Quelles en sont à votre avis les causes ? »

— « Les causes de fermeture du charbonnage du Gosson sont : le manque de charbon, le manque de tailles, les travaux préparatoires peu avancés et le manque de matériel, une trop longue distance sépare le lieu d'extraction du puits, il faut faire des gradins, des plans inclinés, il faut placer trop d'installations pour ramener le charbon au puits. Si on voulait approfondir le puits on pourrait avoir assez de charbon, mais pour cela il manque beaucoup d'argent et il faudrait un an à un an et demi pour approfondir le puits et faire des galeries nécessaires à l'extraction du charbon.

Au point de vue main-d'œuvre, il reste encore une vingtaine d'ouvriers qualifiés, les autres sont des Turcs, des Grecs, des Espagnols qui ne sont pas qualifiés et qui n'ont pas l'expérience du travail du charbon. Ces gens-là, les Turcs, les Grecs viennent ici pour gagner de l'argent et non pas pour apprendre le métier. »

- Manque de charbon et manque de tailles.
- Manque de matériel et de travaux préparatoires.
- Manque de temps et d'argent pour moderniser l'exploitation.
- Manque de main-d'œuvre qualifiée.

VERIFICATION DES DONNEES DU TEMOIGNAGE.

***DOCUMENT :** « Vieillessement des exploitations ».

« A la fin du second conflit mondial, le matériel et les installations de la plupart des charbonnages belges étaient marqués par l'usure, la vétusté et la désuétude résultant de l'insuffisance des moyens d'entretien et d'équipement pendant les cinq années d'occupation. Leur rénovation exigeait un effort financier exceptionnel qui posait un problème particulièrement difficile car l'industrie charbonnière sortait de la période de guerre avec un déficit de plus de trois milliards de francs. »

Extrait de : *Evolution de l'Industrie charbonnière belge depuis l'ouverture du Marché Commun du Charbon*, dans *Le Charbon belge face à l'avenir*, p. 6.

- Vieillessement des installations.
- Manque de moyens financiers pour les moderniser.

DOCUMENT : Durée de travail.

« La réduction de la durée de travail de 48 à 45 heures par semaine appliquée à partir de 1956 eut une incidence sur les coûts de production, elle s'accompagna d'une hausse importante des salaires horaires et d'une baisse des capacités de production. On a pu établir que l'incidence de la réduction de la durée de travail s'établissait à environ 20 fr. par tonne produite en 1956 et à environ 40 fr. en 1957. »

Extrait de : *L'industrie charbonnière belge*, p. 61.

DOCUMENT : Prix de revient élevé des charbons belges.

« D'après les charbonniers belges, le charbon est cher parce que le gisement ne permet pas une exploitation facile et une grande productivité et que d'autre part les salaires sont les plus élevés d'Europe. »

Extrait de ROMUS Paul, *L'économie wallonne dans la CECA*, dans *Nouvelle Revue Wallonne*, T. 3, n° 4, juillet 1951.

*DOCUMENT : Manque de qualification et de main-d'œuvre.

« Jusqu'il y a quarante ans d'ici, on pouvait dire « on ne vient pas à la mine, on y naît », car dans certaines régions du pays s'étaient formées des familles de mineurs qui reportaient de l'une à l'autre génération les traditions du métier. De 1939 à 1945 une diminution de 25 % s'est opérée dans le nombre de mineurs. Pour parer au plus pressé, les charbonnages, à la demande du gouvernement, firent appel à des milliers de travailleurs étrangers, lesquels n'avaient aucune expérience du travail de la mine. De plus, beaucoup de travailleurs étrangers sont venus en Belgique avec la ferme intention de n'y rester que le temps nécessaire pour amasser un pécule substantiel. Leur renouvellement constant diminua la productivité des entreprises d'autant plus que ces travailleurs retournaient généralement au pays ou changeaient de métier après cinq ou six années de présence, c'est-à-dire au moment où ils ont acquis l'expérience du métier et lorsque leur contrat prend fin. »

Extrait de : *L'industrie charbonnière belge*, pp. 29-30.

- Manque de qualification des ouvriers.
- Diminution de la productivité.
- Augmentation des coûts de production.

*DOCUMENT : Tableau des déficits à la tonne.

RESULTATS PROVISOIRES 1965

Résultats houillères, activité connexes et revenus, charges financières y compris

Sources des renseignements : Résultats houillères = cumuls des déclarations mensuelles.
 Activités connexes = déclarations trimestrielles pour 3 trim.
 et déclarations des charges pr le 4^e trim.
 Charges et revenus financiers : estimations s/base 1964.

RESULTATS — PAYS	Nombres de sociétés	Production (en 1.000 T)	Résultats bruts avant amortissements	
			en millions de fr.	Fr/T
Charbonnages déficitaires . . .	26	17.348	— 1.527,6	— 88,05
Charbonnages bénéficiaires . . .	6	2.258	+ 222,9	+ 98,70
Ensemble déficitaire	32	19.606	— 1.304,7	— 66,54

Remarque : Ces résultats ne tiennent pas compte des pertes des Charbonnages de Tamines et de B. E. Batterie. V — fermés en 1965. Renseignements incomplets.

RESULTATS PAR BASSIN (même remarque que ci-dessus)

BASSINS	Charbonnages déficitaires				Charbonnages bénéficiaires			
	Nbrs de so- ciétés	Produc- tion (1000 T)	Déficits		Nbrs de so- ciétés	Produc- tion (1000 T)	Bénéfices	
			millions de fr.	F/T			millions de fr.	F/T
Campine . . .	6	9.706	518,2	53,39	—	—	—	—
Centre-Mons . .	3	2.088	347,3	166,63	1	564	96,3	170,70
Charleroi . . .	9	3.471	398,3	114,72	3	1.189	72,4	60,86
Liège	8	2.083	263,2	126,39	2	505	54,2	107,38
Bassin Sud . .	20	7.642	1.009,4	132,08	6	2.258	222,9	98,70
Ensemble des bassins . . .	26	17.348	1.527,6	88,05	6	2.258	222,9	98,70
par compensa- tion								
PAYS	32	19.606	1.304,7	66,54	—	—	—	—

— Prix de revient à la tonne supérieur au prix de vente.

*DOCUMENT : Concurrence des charbons étrangers.

« Alors qu'ils avaient atteint un maximum de 837 fr. la tonne en décembre 1956, les frets maritimes atlantiques par voyage s'effondrèrent par la suite pour atteindre 143 fr. la tonne en 1959, soit une chute de 83 % en deux ans. De ce fait, les prix « rendus » de la houille originaire des U.S.A. furent ramenés à un taux sensiblement inférieur à celui des mines européennes. »

Extrait de : *Le charbon belge face à l'avenir*, p. 7.

— Concurrence des charbons étrangers (surtout les charbons industriels).

***DOCUMENT : L'incurie patronale.**

« Un des aspects dramatiques dans cette bataille du charbon que nous menons depuis des années est l'incapacité et l'individualisme des patrons charbonniers et l'incapacité de la collectivité de leur imposer des solutions conformes à l'intérêt général. »

Extrait du document de travail de la Fondation André Renard :
« Pour que vive la Wallonie », p. 2.

2. REMÈDES ENVISAGÉES.

***DOCUMENT : Concentration des exploitations.**

« Les entreprises dès à présent adaptées aux conditions du Marché Commun sont prêtes à poursuivre leur activité dans leurs structures actuelles sans aide financière et en suivant les lois du marché. Les entreprises qui, au prix d'un effort d'adaptation, ont l'espoir de pouvoir prendre place dans le Marché Commun, appelées capacités intégrables, devront réaliser soit des concentrations de siège, soit des fusions de sièges d'exploitation et l'élimination d'ici 1965 de capacité de production de l'ordre de 4 à 5 millions de tonnes, de même que le développement d'autres unités mieux conditionnées. »

Extrait de : *L'Industrie charbonnière belge*, pp. 104 à 106.

***TABLEAU : Concentration des exploitations.**

1950

S.A. des Charbonnages de Bonne-
Espérance, Batterie et Violette
S.A. des Charbonnages de Bonne-Fin

S.A. des Charbonnages de Bonne-
Espérance, Batterie, Bonne-
Fin et Violette.
1 siège fermé en 1960.

1955

S.A. des Charbonnages de Gosson-La
Haie et Horloz réunis.
S.A. des Charbonnages des Kessales
et de la Concorde réunis

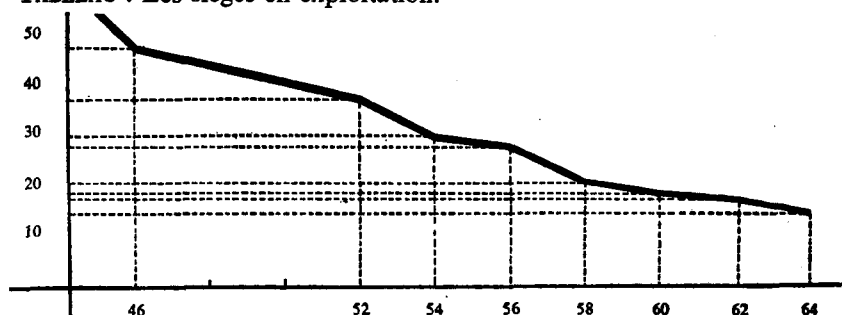
S.A. des Charbonnages de Gos-
son-Kessales.
*2 sièges fermés en 1958.
1 siège fermé en 1959.*

***DOCUMENT : Les mines marginales.**

« Les mines marginales, c'est-à-dire les exploitations dont la hauteur des prix de revient exclut toute possibilité d'intégration, seront fermées. Cette élimination devra s'échelonner dans le temps. Les producteurs apporteront leur entière collaboration afin de rendre aussi humaine que possible la reconversion envisagée et mettre la main-d'œuvre à l'abri des conséquences désastreuses de la suppression de l'emploi. »

Extrait de : *L'Industrie charbonnière belge*, pp. 105-106.

***TABLEAU : Les sièges en exploitation.**



- Modernisation des sièges rentables.
- Fusion des charbonnages à capacité intégrable.
- Protection de la main-d'œuvre.
- Fermeture des mines marginales.

3. CAUSES DU MALAISE SOCIAL.

***DOCUMENT : Situation sociale.**

« Les réductions de production qui ont eu lieu, sont en cours et se poursuivront, ont entamé durement nos richesses charbonnières. Cette amputation se répartit en chaîne sur les industries dont les charbonnages sont les clients. Selon les estimations, c'est 100.000 emplois en Wallonie qui sont menacés par la fermeture des charbonnages. »

Extrait de : « *Combat* », jeudi 9 mars 1961, pp. 8-9.

- Perte de l'emploi pour les mineurs.
- Conséquences graves pour le reste de l'industrie.

4. REMÈDES ENVISAGÉS.

***DOCUMENT : Interview de Monsieur Marquardt.**

— « Monsieur Marquardt, suite à la fermeture du charbonnage, quelle va être la situation des ouvriers licenciés ? »

— « La situation des ouvriers licenciés va être grave, il y a beaucoup d'ouvriers qui ne pourront plus travailler autre part. Pour apprendre un nouveau métier, il y a beaucoup d'ouvriers qui sont trop vieux et il n'y a personne qui les prend, un autre charbonnage ne les accepte plus, chez un entrepreneur ils ne peuvent pas faire ce travail car c'est un travail trop dur, c'est un travail en plein air auquel ils ne sont pas habitués et parce que leurs poumons doivent s'adapter au nouveau milieu. Dans la mine l'ouvrier est habitué à respirer de l'air comprimé, si on le fait travailler à l'extérieur, il y a beaucoup de chance qu'il tombe malade après deux ou trois semaines. Faire un autre métier pour un ouvrier qui a déjà 22 ou 23 ans de mine, c'est impossible. »

» Les plus jeunes, qui, maintenant, auront l'occasion de sortir du charbonnage et d'apprendre un autre métier, pour eux c'est quelque chose de magnifique, pour le vieil ouvrier des charbonnages, cela est triste. »

— « Les ouvriers licenciés ne bénéficient-ils pas d'une aide de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier ? »

— « Question de réadaptation de la C.E.C.A., l'ouvrier est content de la fermeture des charbonnages, comme cela il a presque un an de repos, il a 4 mois à 100 %, 4 mois à 80 % et 4 mois à 60 %, ET APRES ? ? »

— Situation dramatique pour les vieux mineurs.

— Difficultés de reclassement.

— Pour les jeunes, possibilités d'apprendre un autre métier.

VERIFICATION DES DONNEES DU TEMOIGNAGE

DOCUMENT : Les victimes.

« De multiples réunions du conseil d'entreprise de la Société des Charbonnages du Levant et des Produits de Flenu ont visé à mettre au point un système : la plupart des ouvriers du fond pourront-ils être reclassés ? Rien n'est moins sûr. On sait que dans chaque fosse il y a des ouvriers handicapés physiquement qui bénéficient de ce qu'on appelle une place d'aisance. Pour ceux-là, c'est-à-dire ceux qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes à l'industrie charbonnière, il n'y a plus d'espoir, on les mettra sur le pavé avec 48.000 Fr. de revenus, c'est le cas des mineurs dits pensionnés parce qu'ils ont trente ans de fond. »

Extrait du journal « L'opinion » du 30 avril 1959.

— Mise à la retraite prématurée pour raison de santé.

DOCUMENT : Le domaine de l'emploi.

« Un des éléments les plus importants à relever se situe peut-être dans le domaine de l'emploi. La brusque réduction de la production, 6 millions de tonnes en trois ans, a entraîné le refoulement de la main-d'œuvre étrangère et mis brutalement en évidence la faiblesse de l'offre de main-d'œuvre régionale. Le caractère brusque de l'opération d'assainissement rendait pratiquement impossible la mise en œuvre d'une politique de reconversion qui exige de nombreuses années et de grands moyens ; elle touchait également la région dans ses œuvres vives en lui enlevant la main-d'œuvre qu'elle ne pourra récupérer à l'avenir que très difficilement. »

Extrait du Bulletin des Industriels, communication de Roger PAQUET. Juin-juillet 1964.

*DOCUMENT : Situation des mineurs licenciés.

« Dans le Borinage à la fin de 1961, le nombre des travailleurs des mines licenciés à la suite de la fermeture des puits du bassin de Mons s'élevait à 8.563 se répartissant entre 6.432 ouvriers du fond, 1.974 de surface et 157 employés. De ces 8.563 personnes il en restait à la fin du mois de septembre 1962, 459 inscrits comme demandeurs d'emplois dans les divers bureaux de placement. La différence entre ces deux nombres est constituée de travailleurs qui ont été replacés dans d'autres charbonnages ou dans d'autres secteurs d'activité, de travailleurs étrangers rentrés dans leur pays d'origine, de travailleurs admis à la retraite prématurée ou qui bénéficient de la pension d'invalidité. L'analyse des statistiques révèle aussi que parmi les demandeurs d'emploi figurent des travailleurs d'âge avancé dont le remplacement est difficile. »

Extrait de la communication de M. Servais, ministre de l'Emploi

et du Travail ; *Les problèmes de l'emploi dans une région en reconversion, dans Les régions du Borinage et du Centre à l'heure de la reconversion*, pp. 198-199.

- Travailleurs reclassés dans d'autres secteurs.
- Travailleurs admis à la retraite prématurée.
- Difficultés de reclassement pour les travailleurs âgés.

DOCUMENT : Réadaptation.

« En ce qui concerne la réadaptation, l'avenir est assez sombre, pour être réadapté un travailleur doit rester 6 mois dans un centre, lequel ne peut s'occuper que de 15 personnes à la fois en moyenne. En outre, les bureaux régionaux de placement manquent de moyens pour faire face à cette tâche. »

Extrait du journal *l'Opinion* du 11 juin 1959.

*DOCUMENT : L'aspect humain.

« Les mineurs ont-ils la possibilité d'apprendre un nouveau métier ? La plupart des mineurs ne demandent pas mieux que d'être reclassés. Toutefois ils craignent souvent les difficultés de la réadaptation. De nombreuses enquêtes ont révélé que la plupart des travailleurs des mines désirent apprendre un métier facile. Tout emploi qui requiert l'examen d'un plan ou un effort intellectuel semble les rebuter. D'autre part combien d'ouvriers des mines sont, de par les maladies professionnelles qu'ils ont contractées, de santé fragile et ne peuvent effectuer n'importe quels travaux. »

Extrait du journal *l'Opinion* du 11 juin 1959.

- Nécessité d'une politique rationnelle de l'emploi.
- Nécessité de reclassement et de réadaptation des ouvriers.

*DOCUMENT : Film et commentaire introduisant la notion de zoning industriel.

*COMMENTAIRE :

« Une tâche de l'aménagement du territoire est de réserver à l'industrie les terrains qui lui sont nécessaires et que les exigences du progrès imposent de sélectionner toujours davantage. La mise en réserve en temps utiles de terrains à vocations industrielles et leur équipement corrélatif, constituent sans nul doute un des apports les plus opportuns des techniques d'aménagement à l'expansion économique. La nécessité de cet aménagement est unanimement reconnue en Belgique et l'on est déjà passé aux actes. En ce qui concerne la Wallonie, le plan de la région liégeoise est terminé. » En effet la création de la division « CHERTAL », filiale des usines de l'Espérance-Longdoz, la création du zoning industriel des Hauts-Sarts où de nombreuses usines de transformation, aux lignes modernes claires et harmonieuses contrastent singulièrement avec nos sombres usines métallurgiques, s'érigent dans un cadre de verdure et à proximité de voies d'accès importantes, telles la Meuse, le Canal Albert, l'autoroute Roi Baudouin reliant Anvers à l'Allemagne ouvrent à la Wallonie des perspectives nouvelles de développement et de prospérité.

Extrait de 41^e semaine sociale du M.O.C., p. 37.

- Création de nouvelles industries.
- Création de zoning industriel à proximité de voies de communications importantes.

IV. Schéma de la matière

LE PROBLEME CHARBONNIER EN WALLONIE

1. *Causes de la fermeture des charbonnages.*
 - Vieillessement des installations.
 - Manque de matériel.
 - Prix élevé à la tonne des charbons belges causé par les hauts salaires et le manque de qualification des ouvriers et par les difficultés d'exploitation du gisement.
 - Concurrence des charbons industriels étrangers.
 - Incurie patronale.
2. *Remèdes envisagés.*
 - Modernisation des sièges rentables.
 - Fusion des charbonnages à capacité intégrable.
 - Fermeture des mines marginales.
3. *Causes du malaise social.*
 - Perte de l'emploi pour de nombreux ouvriers.
4. *Remèdes possibles.*
 - Mise à la retraite prématurée pour raison de santé.
 - Transplantation pour les jeunes dans un autre bassin houiller.
 - Nécessité d'une politique rationnelle de l'emploi :
 - reclassement et réadaptation ;
 - création de nouvelles zones industrielles.

V. Lexique

- | | |
|-----------------------|------------------|
| — potentiel | — concentration |
| — belle-fleur | — fusion |
| — taille | — mine marginale |
| — vétuste | — assainissement |
| — désuétude | — requérir |
| — incidence | — réadaptation |
| — pécule | — vocation |
| — substantiel | — corrélatif |
| — déficit | — filiale |
| — fret | — zoning |
| — capacité intégrable | — rationnel. |

VI. Application

Le problème de l'industrie lourde (sidérurgie) est-il apparenté au problème charbonnier ?

Les solutions apportées au problème charbonnier peuvent-elles lui être appliquées ?

VII. Questionnaire de révision

En vous basant sur les textes :

1. Quelles sont les causes de fermeture des charbonnages ?
2. Quels sont les remèdes envisagés pour assainir la production houillère ?
3. Quel problème pose la fermeture des charbonnages ? Pourquoi ?
4. Quels remèdes apporte-t-on au problème social ? Sont-ils efficaces ?

VIII. Questionnaire d'examen

En étudiant le tableau des déficits à la tonne :

- Définissez les causes de tels déficits.
- Enumérez les divers remèdes envisagés et développez celui qui vous semble devoir donner de meilleurs résultats, justifiez votre choix.

IX. Suggestions de coordination

- Coordination avec le cours de géographie :
 - carte du bassin charbonnier ;
 - schéma d'une exploitation et des couches de terrain.
- Coordination avec le cours de travail manuel :
 - construction d'une maquette de charbonnage ;
 - dessins de paysages charbonniers.
- Coordination avec le cours de Français :
 - étude de textes relatifs aux régions charbonnières (ex. : Pays Noir de Camille Lemonnier, extrait du livre « La Belgique »).

X. Aspect du tableau noir

Lexique — — — —	<i>Le problème charbonnier en Wallonie.</i>	
Application. Questionnaire de révision :	1. <i>Causes de la fermeture des Charbonnages.</i>	3. <i>Causes du malaise social.</i>
	2. <i>Remèdes envisagés.</i>	4. <i>Remèdes envisagés.</i>

N.B. — Pour les détails du plan et autres points, voir les diverses rubriques de la leçon.

Georges DENOISEUX.